

Journals

No. 64

Thursday, February 20, 2003

10:00 a.m.

Journaux

N^o 64

Le jeudi 20 février 2003

10 heures

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

Mr. Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh), from the Special Committee on the Modernization and Improvement of the Procedures of the House of Commons, presented the First Report of the Committee (Private Members' Business). — Sessional Paper No. 8510-372-37.

M. Kilger (Stormont—Dundas—Charlottenburgh), du Comité spécial sur la modernisation et l'amélioration de la procédure à la Chambre des communes, présente le premier rapport de ce Comité (Affaires émanant des députés). — Document parlementaire n^o 8510-372-37.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 5*) was tabled.

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n^o 5*) est déposé.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Solberg (Medicine Hat), seconded by Mr. Epp (Elk Island), Bill C-397, An Act to amend the Canadian Human Rights Act, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Solberg (Medicine Hat), appuyé par M. Epp (Elk Island), le projet de loi C-397, Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Wappel (Scarborough Southwest), seconded by Mr. Peric (Cambridge), Bill C-398, An Act to amend the Food and Drugs Act (food labelling), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Wappel (Scarborough-Sud-Ouest), appuyé par M. Peric (Cambridge), le projet de loi C-398, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (étiquetage des aliments), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

MOTIONS

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That the First Report of the Special Committee on the Modernization and Improvement of the Procedures of the House of Commons, presented earlier today, be concurred in.

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que le premier rapport du Comité spécial sur la modernisation et l'amélioration de la procédure à la Chambre des communes, présenté plus tôt aujourd'hui, soit agréé.

By unanimous consent, it was ordered, — That the question on the amendment to the motion for third reading of Bill C-6, An Act to establish the Canadian Centre for the Independent Resolution of

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que l'amendement à la motion portant troisième lecture du projet de loi C-6, Loi constituant le Centre canadien du règlement

First Nations Specific Claims to provide for the filing, negotiation and resolution of specific claims and to make related amendments to other Acts, be deemed put and a recorded division deemed requested and deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

By unanimous consent, it was ordered, — That the amendment to the motion for second reading of C-25, An Act to modernize employment and labour relations in the public service and to amend the Financial Administration Act and the Canadian Centre for Management Development Act and to make consequential amendments to other Acts, be deemed withdrawn and that the question on the motion for second reading of the Bill be deemed put and agreed to.

Accordingly, the Bill was read the second time and referred to the Standing Committee on Government Operations and Estimates.

By unanimous consent, it was ordered, — That the amendments to the motions for second reading of Bill C-19, An Act to provide for real property taxation powers of first nations, to create a First Nations Tax Commission, First Nations Financial Management Board, First Nations Finance Authority and First Nations Statistical Institute and to make consequential amendments to other Acts, and Bill C-22, An Act to amend the Divorce Act, the Family Orders and Agreements Enforcement Assistance Act, the Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act and the Judges Act and to amend other Acts in consequence, and the amendment to the motion for third reading of Bill C-3, An Act to amend the Canada Pension Plan and the Canada Pension Plan Investment Board Act, be withdrawn.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

- by Mr. Wappel (Scarborough Southwest), two concerning unborn children (Nos. 372-1137 and 372-1138);
- by Ms. Davies (Vancouver East), one concerning immigration (No. 372-1139), one concerning pornography (No. 372-1140) and one concerning Chinese Canadians (No. 372-1141);
- by Mr. Peric (Cambridge), one concerning unborn children (No. 372-1142);
- by Mr. Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre), one concerning the Divorce Act (No. 372-1143);
- by Mr. St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik), four concerning aboriginal affairs (Nos. 372-1144 to 372-1147);
- by Mr. Doyle (St. John's East), one concerning pornography (No. 372-1148).

indépendant des revendications particulières des premières nations en vue de permettre le dépôt, la négociation et le règlement des revendications particulières, et modifiant certaines lois en conséquence, soit réputé mis aux voix et que le vote par appel nominal soit réputé demandé et différé jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que l'amendement à la motion portant deuxième lecture du projet de loi C-25, Loi modernisant le régime de l'emploi et des relations de travail dans la fonction publique, modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur le Centre canadien de gestion et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, soit réputé retiré et que la motion portant deuxième lecture du projet de loi soit réputée mise aux voix et agréée.

En conséquence, le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires.

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que les amendements aux motions portant deuxième lecture des projets de loi C-19, Loi prévoyant les pouvoirs en matière d'imposition foncière des premières nations, constituant la Commission de la fiscalité des premières nations, le Conseil de gestion financière des premières nations, l'Administration financière des premières nations ainsi que l'Institut de la statistique des premières nations et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, et C-22, Loi modifiant la Loi sur le divorce, la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, la Loi sur la saisie-arrêt et la distraction de pensions, la Loi sur les juges et d'autres lois en conséquence, et l'amendement à la motion portant troisième lecture du projet de loi C-3, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, soient retirés.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

- par M. Wappel (Scarborough-Sud-Ouest), deux au sujet des enfants à naître (n^{os} 372-1137 et 372-1138);
- par M^{me} Davies (Vancouver-Est), une au sujet de l'immigration (n^o 372-1139), une au sujet de la pornographie (n^o 372-1140) et une au sujet des Canadiens d'origines chinoise (n^o 372-1141);
- par M. Peric (Cambridge), une au sujet des enfants à naître (n^o 372-1142);
- par M. Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre), une au sujet de la Loi sur le divorce (n^o 372-1143);
- par M. St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik), quatre au sujet des affaires autochtones (n^{os} 372-1144 à 372-1147);
- par M. Doyle (St. John's-Est), une au sujet de la pornographie (n^o 372-1148).

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Manley (Minister of Finance), seconded by Mr. Bevilacqua (Secretary of State (International Financial Institutions)), — That Bill C-3, An Act to amend the Canada Pension Plan and the Canada Pension Plan Investment Board Act, be now read a third time and do pass.

The debate continued.

The question was put on the motion and, by unanimous consent, the recorded division was deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), seconded by Mr. Easter (Solicitor General of Canada), — That Bill C-19, An Act to provide for real property taxation powers of first nations, to create a First Nations Tax Commission, First Nations Financial Management Board, First Nations Finance Authority and First Nations Statistical Institute and to make consequential amendments to other Acts, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Aboriginal Affairs, Northern Development and Natural Resources.

The debate continued.

The question was put on the motion and, by unanimous consent, the recorded division was deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Cauchon (Minister of Justice), seconded by Mr. Paradis (Secretary of State (Latin America and Africa) (Francophonie)), — That Bill C-22, An Act to amend the Divorce Act, the Family Orders and Agreements Enforcement Assistance Act, the Garnishment, Attachment and Pension Diversion Act and the Judges Act and to amend other Acts in consequence, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.

The debate continued.

The question was put on the motion and, by unanimous consent, the recorded division was deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-2, An Act to establish a process for assessing the environmental and socio-economic effects of certain activities in Yukon, as reported by the Standing Committee on Aboriginal Affairs, Northern Development and Natural Resources with amendments.

Pursuant to Standing Order 76.1(5), the Speaker selected for debate the following motion:

Motion No. 1.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Manley (ministre des Finances), appuyé par M. Bevilacqua (secrétaire d'État (Institutions financières internationales)), — Que le projet de loi C-3, Loi modifiant le Régime de pensions du Canada et la Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), appuyé par M. Easter (solliciteur général du Canada), — Que le projet de loi C-19, Loi prévoyant les pouvoirs en matière d'imposition foncière des premières nations, constituant la Commission de la fiscalité des premières nations, le Conseil de gestion financière des premières nations, l'Administration financière des premières nations ainsi que l'Institut de la statistique des premières nations et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cauchon (ministre de la Justice), appuyé par M. Paradis (secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)), — Que le projet de loi C-22, Loi modifiant la Loi sur le divorce, la Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales, la Loi sur la saisie-arrest et la distraction de pensions, la Loi sur les juges et d'autres lois en conséquence, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne.

Le débat se poursuit.

La motion est mise aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-2, Loi instaurant un processus d'évaluation des effets de certaines activités sur l'environnement et la vie socioéconomique au Yukon, dont le Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles a fait rapport avec des amendements.

Conformément à l'article 76.1(5) du Règlement, le Président choisit pour débat la motion suivante :

Motion n° 1.

Mr. Kilgour (Secretary of State (Asia-Pacific)) for Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development), seconded by Ms. Whelan (Minister for International Cooperation), moved Motion No. 1, — That Bill C-2 be amended by deleting subclause 122(2).

Debate arose on motion No. 1

The question was put on Motion No. 1 and, by unanimous consent, the recorded division was further deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The Order was read for the consideration at report stage and second reading of Bill C-15, An Act to amend the Lobbyists Registration Act, as reported by the Standing Committee on Industry, Science and Technology without amendment.

Pursuant to Standing Order 76(5), the Speaker selected and grouped for debate the following motions:

Group No. 1 — Motions Nos. 1 to 3.

Group No. 1

Mr. Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot), seconded by Mr. Harvard (Charleswood—St. James—Assiniboia), moved Motion No. 1, — That Bill C-15, in Clause 7, be amended by adding after line 26 on page 8 the following:

“(h.3) if any employee named in the return is a former public office holder, a description of the offices held;”

Mr. Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot), seconded by Mr. Harvard (Charleswood—St. James—Assiniboia), moved Motion No. 2, — That Bill C-15, in Clause 7, be amended by adding after line 26 on page 8 the following:

“(h.4) if any employee named in the return is a former public office holder, the names of the public office holders with whom the employee intends to communicate;”

Mr. Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot), seconded by Mr. Harvard (Charleswood—St. James—Assiniboia), moved Motion No. 3, — That Bill C-15, in Clause 7, be amended by adding after line 40 on page 9 the following:

“(3.1) The definition “employee” in subsection 7(6) of the Act is replaced by the following:

“employee” includes any person who is compensated for the performance of the duties referred to in paragraph (1)(a);”

Debate arose on the motions in Group No. 1.

The question was put on Motion No. 1 and, pursuant to Standing Order 76(8), the recorded division, which also applies to Motion No. 2, was deferred.

The question was put on Motion No. 3 and, pursuant to Standing Order 76(8), the recorded division was deferred.

Pursuant to Standing Order 76(8), the House proceeded to the taking of the deferred recorded divisions.

M. Kilgour (secrétaire d'État (Asie-Pacifique)), au nom de M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien), appuyé par M^{me} Whelan (ministre de la Coopération internationale), propose la motion n° 1, — Que le projet de loi C-2 soit modifié par suppression du paragraphe 122(2).

Il s'élève un débat sur la motion n° 1.

La motion n° 1 est mise aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est de nouveau différé jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport et de la deuxième lecture du projet de loi C-15, Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes, dont le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie a fait rapport sans amendement.

Conformément à l'article 76(5) du Règlement, le Président choisit et groupe pour débat les motions suivantes :

Groupe n° 1 — motions n^{os} 1 à 3.

Groupe n° 1

M. Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot), appuyé par M. Harvard (Charleswood—St. James—Assiniboia), propose la motion n° 1, — Que le projet de loi C-15, à l'article 7, soit modifié par adjonction, après la ligne 22, page 8, de ce qui suit :

« h.3) si tout employé visé par la déclaration est un ancien titulaire d'une charge publique, la description des postes qu'il a occupés; »

M. Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot), appuyé par M. Harvard (Charleswood—St. James—Assiniboia), propose la motion n° 2, — Que le projet de loi C-15, à l'article 7, soit modifié par adjonction, après la ligne 22, page 8, de ce qui suit :

« h.4) si tout employé visé par la déclaration est un ancien titulaire d'une charge publique, les noms des titulaires d'une charge publique avec lesquels il entend communiquer; »

M. Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot), appuyé par M. Harvard (Charleswood—St. James—Assiniboia), propose la motion n° 3, — Que le projet de loi C-15, à l'article 7, soit modifié par adjonction, après la ligne 36, page 9, de ce qui suit :

« (3.1) La définition de « employé », au paragraphe 7(6) de la même loi, est remplacée par ce qui suit :

« employé » Est assimilée à un employé toute personne dûment rémunérée pour l'exercice des fonctions visées à l'alinéa (1)a). »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 1.

La motion n° 1 est mise aux voix et, conformément à l'article 76 (8) du Règlement, le vote par appel nominal, qui s'appliquera aussi à la motion n° 2, est différé.

La motion n° 3 est mise aux voix et, conformément à l'article 76 (8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

Conformément à l'article 76(8) du Règlement, la Chambre aborde les votes par appel nominal différés.

By unanimous consent, the recorded divisions were further deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Boudria (Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Collenette (Minister of Transport), — That Bill C-24, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act (political financing), be now read a second time and referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs;

And of the amendment of Mr. Harper (Calgary Southwest), seconded by Mr. Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast), — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“this House decline to give second reading to Bill C-24, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act, because the Bill shifts the sources of contributions to political parties from the voluntary actions of people and organizations to a mandatory imposition on all taxpayers, making political parties more dependent upon the state and less responsive to society.”;

And of the subamendment of Mr. Epp (Elk Island), seconded by Mrs. Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), — That the amendment be amended by adding after the word “state” the following:

“, an increase from approximately 40% to over 70%, ”.

The debate continued.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Boudria (Minister of State and Leader of the Government in the House of Commons), seconded by Mr. Collenette (Minister of Transport), — That Bill C-24, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act (political financing), be now read a second time and referred to the Standing Committee on Procedure and House Affairs;

And of the amendment of Mr. Harper (Calgary Southwest), seconded by Mr. Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast), — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“this House decline to give second reading to Bill C-24, An Act to amend the Canada Elections Act and the Income Tax Act, because the Bill shifts the sources of contributions to

Du consentement unanime, les votes par appel nominal sont de nouveau différés jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Collenette (ministre des Transports), — Que le projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu (financement politique), soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre;

Et de l'amendement de M. Harper (Calgary Sud-Ouest), appuyé par M. Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, car il a pour effet de privilégier, au lieu des contributions volontaires de personnes et d'organismes pour le financement des partis politiques, une imposition obligatoire de tous les contribuables, rendant ces derniers plus dépendants de l'État et moins réceptifs à la société. »;

Et du sous-amendement de M. Epp (Elk Island), appuyé par M^{me} Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), — Que l'amendement soit modifié par adjonction, après le mot « l'État », de ce qui suit :

« , un accroissement approximatif de 40 p. cent à plus de 70 p. cent. ».

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes), appuyé par M. Collenette (ministre des Transports), — Que le projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu (financement politique), soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre;

Et de l'amendement de M. Harper (Calgary Sud-Ouest), appuyé par M. Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« la Chambre refuse de donner deuxième lecture au projet de loi C-24, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu, car il a pour effet de privilégier, au

political parties from the voluntary actions of people and organizations to a mandatory imposition on all taxpayers, making political parties more dependent upon the state and less responsive to society.”;

And of the subamendment of Mr. Epp (Elk Island), seconded by Mrs. Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), — That the amendment be amended by adding after the word “state” the following:

“, an increase from approximately 40% to over 70%, ”.

The debate continued.

The question was put on the subamendment and, by unanimous consent, the recorded division was deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The House resumed consideration of the motion of Mr. Cauchon (Minister of Justice), seconded by Mr. Thibault (Minister of Fisheries and Oceans), — That Bill C-20, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights;

And of the amendment of Mr. Epp (Elk Island), seconded by Mr. Strahl (Fraser Valley), — That the motion be amended by deleting all the words after the word “That” and substituting the following:

“Bill C-20, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act, be not now read a second time but that the Order be discharged, the Bill withdrawn, and the subject-matter thereof referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights.”.

The debate continued.

The question was put on the amendment and, by unanimous consent, the recorded division was deferred until Tuesday, February 25, 2003, at the expiry of the time provided for Government Orders.

PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 5:01 p.m., by unanimous consent, the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the consideration at report stage of Bill C-227, An Act respecting a national day of remembrance of the Battle of Vimy Ridge, as reported by the Standing Committee on Canadian Heritage without amendment.

Mr. St. Denis (Algoma—Manitoulin), seconded by Mr. Szabo (Mississauga South), moved, — That the Bill be concurred in at report stage.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill was concurred in at report stage.

lieu des contributions volontaires de personnes et d'organismes pour le financement des partis politiques, une imposition obligatoire de tous les contribuables, rendant ces derniers plus dépendants de l'État et moins réceptifs à la société. »;

Et du sous-amendement de M. Epp (Elk Island), appuyé par M^{me} Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys), — Que l'amendement soit modifié par adjonction, après le mot « l'État », de ce qui suit :

« , un accroissement approximatif de 40 p. cent à plus de 70 p. cent, ».

Le débat se poursuit.

Le sous-amendement est mis aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cauchon (ministre de la Justice), appuyé par M. Thibault (ministre des Pêches et des Océans), — Que le projet de loi C-20, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne;

Et de l'amendement de M. Epp (Elk Island), appuyé par M. Strahl (Fraser Valley), — Que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit :

« le projet de loi C-20, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada, ne soit pas maintenant lu une deuxième fois mais que l'ordre soit révoqué, le projet de loi retiré et l'objet renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne. ».

Le débat se poursuit.

L'amendement est mis aux voix et, du consentement unanime, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 25 février 2003, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 17 h 1, du consentement unanime, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-227, Loi instituant une journée nationale de commémoration de la bataille de la crête de Vimy, dont le Comité permanent du patrimoine canadien a fait rapport sans amendement.

M. St. Denis (Algoma—Manitoulin), appuyé par M. Szabo (Mississauga-Sud), propose, — Que le projet de loi soit agréé à l'étape du rapport.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi est agréé à l'étape du rapport.

Pursuant to Standing Order 76.1(11), Mr. St. Denis (Algoma—Manitoulin), seconded by Mr. Szabo (Mississauga South), moved, — That the Bill be now read a third time and do pass.

Debate arose thereon.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the third time and passed.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), papers deposited with the Clerk of the House were laid upon the Table as follows:

— by Mr. Nault (Minister of Indian Affairs and Northern Development) — Statutes of the Northwest Territories for October 2002, pursuant to the Northwest Territories Act, R. S. 1985, c. N-27, sbs. 21(1). — Sessional Paper No. 8560-372-388-02. (*Pursuant to Standing Order 32(5), permanently referred to the Standing Committee on Aboriginal Affairs, Northern Development and Natural Resources*)

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 5:52 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 6:13 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

Conformément à l'article 76.1(11) du Règlement, M. St. Denis (Algoma—Manitoulin), appuyé par M. Szabo (Mississauga-Sud), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi est lu une troisième fois et adopté.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, des documents remis au Greffier de la Chambre sont déposés sur le Bureau de la Chambre comme suit :

— par M. Nault (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien) — Lois des Territoires du Nord-Ouest pour octobre 2002, conformément à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, L. R. 1985, ch. N-27, par. 21(1). — Document parlementaire n° 8560-372-388-02. (*Conformément à l'article 32(5) du Règlement, renvoi en permanence au Comité permanent des affaires autochtones, du développement du Grand Nord et des ressources naturelles*)

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 17 h 52, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 18 h 13, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.